

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1537

10 août 2009

SOMMAIRE

Albali Invest S.A.	73758	LaSalle UK Property Company II S.à r.l.	73733
Aldus Aviation Holdings S.à r.l.	73768	Leading Jewels S.A.	73732
Automotive Group Holding Luxembourg GmbH	73734	Les Quatre S.A.	73764
Bei den Raupen S.à r.l.	73731	Little Mountain	73763
Benfleet Holding S. à r.l.	73731	Luxury Park S.A.	73732
BgCO S.à r.l.	73730	Maurits Holding II SA	73733
Bureau d'Assistance Comptable et Fiscale S.A.	73732	Maurits Holding S.A.	73734
Château de Beggen Participations S.A. ...	73774	Meame	73730
Citypoint International Holdings S.à r.l.	73747	Mega Brands Inc, Luxembourg Branch ...	73768
D. Holding S.A.	73738	Minico Holding Luxembourg S.A.	73775
Eaton Holding IX S.à r.l.	73772	Mohawk Finance S.à r.l.	73755
Emeth Holdings S.A.	73739	NA International S.A.	73776
Faros S.A.	73731	Natixis Luxembourg S.A.	73750
Fincopper S.A.	73730	Nyborg S.A.	73739
Fuchs & Associés Finance S.A.	73777	ODS	73767
GCV S.à r.l.	73738	O.L.	73767
Génération 2 roues - GBR Société Civile	73750	Roof Garden S.A.	73738
G.M.P. Group	73768	Salena S.A.	73769
Go-Soft S.à r.l.	73771	SEB 5 - SICAV - FIS	73771
GraanFin Europa S.A.	73735	Siegwerk Holding Luxembourg S.A.	73776
Greenwich EquityCo S.à r.l.	73734	Société Financière Saka Holding S.A.	73736
Hexagon S.A., SICAR	73769	Socotec Luxembourg	73735
H& F Opportunities Lux 2 S.à r.l.	73739	Startrek S.A.	73769
Hispaimmo A.G.	73776	Stratton III S.à r.l.	73775
HP Trust S.à r.l.	73760	Stratton II S.à r.l.	73733
Inigo S.A.	73749	Syringo Services S.à r.l.	73770
Insurance and Reinsurance Consultant Agency S.A.	73773	Talentia Luxembourg S.A.	73736
Interlab S.A.	73737	Teasel S.à r.l.	73770
IQ-markets SA	73737	Tower 4 S.à r.l.	73730
L-21 General Investments S.A.	73735	TrendConcept Fund S.A.	73771
Langues sur mesure S.à r.l.	73731	Upsilon Informatique S.A.	73767
LaSalle UK Property Company III S. à r.l.	73775	Van Lanschot Umbrella Fund	73770
		Winston S.A., SPF	73773
		WWK Investment S.A.	73772
		Zadoc S.A.	73774

Meame, Société Anonyme.

Siège social: L-8824 Perle, 12, rue du Faubourg.
R.C.S. Luxembourg B 85.826.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Fiduciaire Weber Bontemps & Mouwannes
Experts comptables et fiscaux
Signature

Référence de publication: 2009091976/13.

(090110642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Tower 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 141.967.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13/07/2009. Signature.

Référence de publication: 2009091977/10.

(090110820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

BgCO S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8386 Koerich, 4, Chemin du Fockeschlass.
R.C.S. Luxembourg B 63.066.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Fiduciaire Weber Bontemps & Mouwannes
Experts comptables et fiscaux
Signature

Référence de publication: 2009091974/13.

(090110632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Fincopper S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 95.077.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2009 tenue au siège social de la Société, il a été décidé:
- de révoquer l'actuel commissaire aux comptes, à savoir ComCo S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg avec effet immédiat;

- de pourvoir à son remplacement en appelant à la fonction de réviseur avec effet immédiat Monsieur Horst Schneider, demeurant professionnellement à 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, afin d'établir l'audit sur les comptes annuels au 31.12.2008, ainsi que sur les comptes consolidés de la société au 31.12.2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliaire
Edoardo Tubia / Signature

Référence de publication: 2009092671/18.

(090110424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Faros S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5692 Elvange, 3, rue de Wintrange.

R.C.S. Luxembourg B 75.645.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le conseil d'Administration

Schmidt Romain / Schmidt Christian

Référence de publication: 2009091983/11.

(090110604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Bei den Raupen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 129, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 112.657.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le gérant

Référence de publication: 2009091986/11.

(090110608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Langues sur mesure S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 94.127.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le gérant

Référence de publication: 2009091988/11.

(090110611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Benfleet Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 19.657,00.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 138.496.

Il résulte des décisions écrites de l'Actionnaire Unique en date du 26 juin 2009 de la Société que l'Actionnaire Unique a pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant pour une durée indéterminée à compter de la présente décision:

Manacor (Luxembourg) S.A., une société anonyme avec siège social à 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous numéro B 9.098.

2. Démission du Gérant suivant:

M. Joost Mees, né le 27 septembre 1978 à Delft, avec adresse professionnelle, 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Benfleet Holding S.A.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2009092762/21.

(090110871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Leading Jewels S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 130.480.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 juillet 2009

- L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

- L'assemblée prend acte de la démission de Madame Vania BARAVINI de sa fonction d'administrateur et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

- L'assemblée décide de nommer comme commissaire aux comptes BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à r.l., 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, en remplacement de H.R.T. Révision S.à r.l., commissaire aux comptes démissionnaire.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009092763/19.

(090109974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Luxury Park S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 120.928.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 juillet 2009

- L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

- L'assemblée décide de nommer comme administrateurs en remplacement de Messieurs Thierry FLEMING et John SEIL et de Madame Vania BARAVINI, administrateurs démissionnaires:

* Madame Nathalie SORBARA, employée privée, demeurant professionnellement au 1, Riva Albertolli, CH-6900 Lugano.

* Monsieur Nicola GIANOLI, avocat, domicilié professionnellement à Via Marconi 2, CH-6900 Lugano.

* Monsieur Stefano GRAIDI, expert-comptable indépendant, domicilié professionnellement au 1, Riva Albertolli, CH-6900 Lugano.

Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

- L'assemblée décide de nommer comme commissaire aux comptes BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à r.l., 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, en remplacement de H.R.T. Révision S.à r.l., commissaire aux comptes démissionnaire.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009092761/25.

(090110032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Bureau d'Assistance Comptable et Fiscale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 99.590.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée a décidé de transférer le siège social à 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg à partir de ce jour.

Fait à Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Mr W.A.H Francken pp.

Référence de publication: 2009092752/10.

(090110054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Maurits Holding II SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 44.721.

Il résulte des résolutions du Conseil d'Administration en date du 15 juillet 2009, de la société MAURITS HOLDING II S.A. que les Administrateurs ont pris les décisions suivantes:

1. Monsieur Franciscus Willem Joséphine Johannes Welman, né le 21 septembre 1963 à Heerlen aux Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, est nommé représentant permanent de la société Manacor (Luxembourg) S.A. jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

2. Monsieur Martinus Cornelis Johannes Weijermans, né le 26 août 1970 à 's-Gravenhage aux Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, est nommé représentant permanent de la société Mutua (Luxembourg) S.A. jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

3. Manacor (Luxembourg) S.A., immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 9.098, dont le siège social se situe au 46A Avenue J.F.Kennedy L-1855 Luxembourg, est élu Président du Conseil d'Administration à compter du 15 juillet 2009 jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Administrateur A

Signatures

Référence de publication: 2009092759/23.

(090110873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

**Stratton II S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LaSalle UK Property Company II S.à r.l.).**

Capital social: GBP 545.340,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 100.033.

EXTRAIT

Suite à un transfert de parts sociales en date du 7 juillet 2009, l'associé unique de la Société, LaSalle UK Investment Property Company IV S.à r.l. a transféré la totalité des parts sociales de la Société à Corum UK Holdings 1 Limited, une société régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son principal établissement à Sarnia House, Le Truchot, St Peter Port, Guernsey, GY1 4NA et immatriculée auprès du BVI Financial Services Commission sous le numéro 1533200, de sorte que Corum UK Holdings 1 Limited est désormais l'associé unique de la Société et détient les parts sociales suivantes:

- 501 parts sociales de classe A;
- 1.688 parts sociales de classe B;
- 2.138 parts sociales de classe C;
- 3.665 parts sociales de classe D;
- 2.825 parts sociales de classe E;
- 3.140 parts sociales de classe F;
- 2.325 parts sociales de classe G;
- 5.909 parts sociales de classe H;
- 2.950 parts sociales de classe I; et
- 2.126 parts sociales de classe J;

Soit un total de 27.267 parts sociales d'une valeur nominale de 20£ chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Pour la Société

Signatures

Référence de publication: 2009092695/31.

(090110765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Maurits Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 44.720.

Il résulte des résolutions du Conseil d'Administration en date du 15 juillet 2009, de la société MAURITS HOLDING S.A. que les Administrateurs ont pris les décisions suivantes:

1. Monsieur Franciscus Willem Josephine Johannes Welman, né le 21 septembre 1963 à Heerlen aux Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, est nommé représentant permanent de la société Manacor (Luxembourg) S.A. jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

2. Monsieur Martinus Cornelis Johannes Weijermans, né le 26 août 1970 à 's-Gravenhage aux Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, est nommé représentant permanent de la société Mutua (Luxembourg) S.A. jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

3. Manacor (Luxembourg) S.A., immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 9.098, dont le siège social se situe au 46A Avenue J.F.Kennedy L-1855 Luxembourg, est élu Président du Conseil d'Administration à compter du 15 juillet 2009 jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Manacor (Luxembourg) S.A.
Administrateur A
Signatures

Référence de publication: 2009092757/23.

(090110875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Automotive Group Holding Luxembourg GmbH, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 116.369.

Extrait de la résolution circulaire adoptée par tous les membres du Conseil de Gestion le 1^{er} juillet 2009

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009092756/15.

(090110523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Greenwich EquityCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 1.140.765,35.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 115.581.

Extrait des résolutions prises par l'Associé unique en date du 22 avril 2009

Le transfert de siège social de la Société du 23, avenue Monterey à LUXEMBOURG (L-2086) au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086) a été acte en date du 22 avril 2009.

Fait le 22 avril 2009.

Certifié sincère et conforme
GREENWICH EQUITYCO S.à r.l.
Ian PATRICK
Gérant unique

Référence de publication: 2009092748/16.

(090110135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

GraanFin Europa S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 65.614.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2009

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- Monsieur Aloïs KOCH, demeurant au 14, Kilschbuehlstrasse, CH-4105 Biel-Benken, Suisse;
- Monsieur Giuseppe CAVARERO, demeurant au 35 Ingelsteinweg, CH-4143 Dornach, Suisse;
- Monsieur John SEIL, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009092749/20.

(090110614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

L-21 General Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 102.400.

—
EXTRAIT

Il a été décidé lors de la réunion du Conseil d'administration, tenue en date du 12 mai 2009, de nommer Président du Conseil d'administration, l'administrateur, Monsieur Giovanni VITTORE.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009092746/14.

(090110649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Socotec Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 210.000,00.

Siège social: L-3378 Livange, rue de Turi.
R.C.S. Luxembourg B 26.097.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2009 a pris note du non-renouvellement de la candidature de Monsieur Jacques RONGIER aux fonctions de gérant de la société et a nommé en remplacement:

- Monsieur Hervé MONNET, gérant, 4, rue Jean Dupuis, F-93230 Chatillon, France.

L'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2009 a renouvelé le mandat des gérants:

- Monsieur Jean Louis VESPIGNANI, gérant, 2, rue des Wades, F-57070 Saint Julien-les-Metz, France;
- Monsieur Franck OLAGNOL, gérant, 23, allée de Saint Hubert, F-78610 Auffargis, France.

Les mandats des gérants prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 3 juillet 2009.

Pour SOCOTEC LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2009092732/20.

(090110753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Talentia Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 19, rue Henri VII.

R.C.S. Luxembourg B 59.972.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 16 juin 2009 que:

- Ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs avec effet immédiat:

* Monsieur Albert AFLALO, administrateur de sociétés, né à Fes (Maroc) le 18/09/1963, demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg;

* Madame Marie-Laure AFLALO, administrateur de sociétés, née à Fes (Maroc) le 22/10/1966, demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

* Monsieur Patrick AFLALO, administrateur de sociétés, né à Fes (Maroc) le 9 octobre 1959, demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

- Ont été élus aux fonctions d'administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires:

* Monsieur Ion RADU, administrateur de sociétés, né le 08/10/1967 à Lipanesti-Prahova (Roumanie), demeurant au N° 19, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg,

* Madame Meral MEMET, administrateur de sociétés, née le 23/11/1980 à Mangalia (Roumanie), demeurant au N° 19, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg,

* Monsieur Corneliu BJOLA, administrateur de sociétés, né le 12/02/1968 à Ploiesti (Roumanie), demeurant au N° 260, Queens Quay WAP2606, Toronto M58J 2N3, Canada.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2015.

- Le siège social de la société est transféré avec effet immédiat:

Du 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

Au 19, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2009092735/29.

(090110750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Société Financière Saka Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 11.670.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration en date du 30 mars 2009

- Le siège social de la Société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, avec effet immédiat.

- Le Conseil d'Administration prend acte de la modification, à compter de ce jour, de l'adresse professionnelle des Administrateurs personnes physiques suivants de la Société comme suit:

* Madame Corinne BITTERLICH, conseiller juridique, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

* Monsieur Alain RENARD, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

* Monsieur Philippe STANKO, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

- Le Conseil d'Administration prend acte du changement de siège social de la société FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux comptes de la Société, ayant son siège social désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, bâtiment F, à LUXEMBOURG (L-1882).

Fait à Luxembourg, le 30 mars 2009.

Certifié sincère et conforme

SOCIETE FINANCIERE SAKA HOLDING S.A.

A. RENARD / P. STANKO

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009092745/25.

(090110183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Interlab S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 67.197.

Dans sa décision du 14 juillet 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires a décidé:

- de transférer le siège social de la société du 19-21, boulevard du Prince Henri - L-1724 Luxembourg au 4, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet au 14 juillet 2009.

- D'accepter la démission, avec effet au 14 juillet 2009, des membres de l'actuel conseil d'administration, composé des personnes suivantes:

Monsieur Stefano DE MEO né le 1^{er} janvier 1976 à Somma Lombardo en Italie, résidant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

Monsieur Vincent THILL né le 4 mars 1971 à Arlon en Belgique, résidant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

Monsieur Sandro CAPUZZO né le 14 décembre 1958 à Trieste en Italie, résidant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

- de nommer avec effet au 14 juillet 2009, un nouveau conseil d'administration composé des trois personnes suivantes:

- Monsieur Mirko La Rocca né le 16 avril 1971 à Rome en Italie, résidant professionnellement au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

- Monsieur Davide Murari né le 14 juin 1967 à Vérone en Italie, résidant professionnellement au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

- Monsieur Frédéric Adam né le 18 juillet 1972 à Arlon en Italie, résidant professionnellement au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice clos au 31.12.2010 à tenir en 2011.

- d'accepter la démission de l'actuel commissaire aux comptes, à savoir Fiduciaire Mevea S.A.R.L. ayant son siège social à Luxembourg, 4, rue de l'Eau, L-1449, avec effet au 14 juillet 2009.

- de nommer à la fonction de commissaire aux comptes avec effet au 14 juillet 2009, Mademoiselle Francesca Docchio, résidant professionnellement au 5, avenue G. Diderich L-1420 Luxembourg, afin d'établir l'audit sur les comptes annuels de l'exercice clôturant le 31 décembre 2009.

Son mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes annuels de l'exercice 2009 qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERLAB S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009092754/37.

(090109990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

IQ-markets SA, Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 133.795.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 juin 2009:

- Sont nommées administrateurs de la société M. Stéphane Weyders, Managing Partner, résidant professionnellement au 22, rue Goethe, à L-1637 Luxembourg et M. Christophe Laguerre, résidant au 22, rue Goethe, à L-1637 Luxembourg en remplacement des administrateurs démissionnaires M. Bart Zech et Frank Walenta.

- Les mandats des nouveaux administrateurs prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012 statuant sur les comptes annuels de 2011.

Luxembourg, le 3 juin 2009.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2009092721/17.

(090110387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

D. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.
R.C.S. Luxembourg B 62.622.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 juillet 2009

- L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

- L'assemblée prend acte de la démission de Madame Vania BARAVINI de sa fonction d'administrateur de catégorie X et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

- L'assemblée décide de nommer comme commissaire aux comptes BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à r.l., 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, en remplacement de H.R.T. Révision S.à r.l., commissaire aux comptes démissionnaire.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009092758/19.

(090110038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Roof Garden S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.
R.C.S. Luxembourg B 71.607.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 juillet 2009

- L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

- L'assemblée décide de nommer comme administrateurs en remplacement de Messieurs Reno Maurizio TONELLI et Thierry FLEMING, administrateurs démissionnaires:

*Madame Nathalie SORBARA, employée privée, demeurant professionnellement au 1, Riva Albertolli, CH-6900 Lugano,

* Monsieur Nicola GIANOLI, avocat, domicilié professionnellement à Via Marconi 2, CH-6900 Lugano.

Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

- L'assemblée décide de nommer comme commissaire aux comptes BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à r.l., 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, en remplacement de H.R.T. Révision S.à r.l., commissaire aux comptes démissionnaire.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009092760/23.

(090110034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

GCV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 122.055.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GCV S.à r.l.

United International Management S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009093051/12.

(090111570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Nyborg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 86.034.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société NYBORG S.A. (en liquidation), tenue à Luxembourg en date du 8 juillet 2009 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1) La liquidation de la société a été clôturée;
- 2) Les livres et documents sociaux sont déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers et aux actionnaires qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation sont déposés au même siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

COASTVILLE INC.

Le liquidateur

Laurent MULLER

Mandataire Spécial

Référence de publication: 2009092769/22.

(090110661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Emeth Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.
R.C.S. Luxembourg B 101.186.

—
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire
des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 22 mai 2009, à 12.00 heures*

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

1. D'accepter la démission de Monsieur Yariv ELBAZ de ses fonctions d'administrateur de la société;
2. De nommer Monsieur Charles ZINI, employé privé, demeurant au 6, rue du Port, CH-1204 Genève (Suisse), né à Casablanca (MAROC) le 14 septembre 1976, au poste d'administrateur de catégorie A, son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale de 2013.

3. De renouveler le mandat des administrateurs suivants:

- Madame Josiane WEBER, employée privée, demeurant professionnellement au 3-11, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, né à Thionville (France) le 23 octobre 1957 au poste d'administrateur de catégorie B, son mandat expirant lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2013.

Il y a prise de connaissance du changement de nom de Madame Josiane WEBER en Madame Josiane MONTENACH.

- Monsieur Frédéric DEFLORENNE, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3-11, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, né à Charleroi (Belgique) le 4 octobre 1973 au poste d'administrateur de catégorie A, son mandat expirant lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Monsieur Frédéric DEFLORENNE

Référence de publication: 2009092768/25.

(090110233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

H& F Opportunities Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 147.173.

—
STATUTES

In the year two thousand nine, on the twenty-fifth June.

Before the undersigned Maître Henri HELLINCKX, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

H& F OPPORTUNITIES LUX 1 S.à r.l., a "Société à Responsabilité Limitée" having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

here represented by Roberta SANTORO, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 25 June 2009.

The said proxy, after having been signed *in* varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name H& F OPPORTUNITIES LUX 2 S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The Company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect or real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

3.2 The Company may furthermore carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

3.3 In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

3.4 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.5 The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

3.6 The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the Company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions that aim to promote and facilitate directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at eleven thousand Sterling Pound (GBP 11.000) represented by eleven thousand (11.000) shares in registered form with a par value of one Sterling Pound (GBP 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2 The members of the board might be split in two categories, respectively denominated "Category A Managers" and "Category B Managers".

7.3 The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and, to the extent Category A Managers and Category B Managers were appointed, at least one Category A Manager and one Category B Manager must be present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast and, if the board of managers is composed of Category A Managers and Category B Managers such resolutions must be approved by at least one Category A Manager and one Category B Manager. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to

each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation.

10.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager and by the joint signature of two managers in the case of a plurality of managers.

10.2 If the general meeting of partners decides to create two categories of managers (category A and category B), the Company will only be bound by the joint signature of any A Manager together with any B Manager.

10.3 The Company shall further be bound by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well-as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1 The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2 Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 Notwithstanding the preceding provisions, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholders.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by

Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General provision

Art. 17. General provision Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31st December 2009.

Subscription - Payment

Thereupon, H& F OPPORTUNITIES LUX 1 S.à r.l., prenamed and represented as stated here-above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all twelve thousand five hundred shares by contribution in cash, so that the amount of eleven thousand Sterling Pound (GBP 11,000) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,100.-

Resolutions of the sole partner

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

A Manager:

- Luca Velussi, born on 7th November 1969, in Monfalcone, Italy, with professional address at Millbank Tower, 21-24 Millbank, London SW1P 4QP.

B Managers:

- Harald Charbon, born on 11th July 1969, in Verviers, Belgium, with professional address at L-2086, 412F, route d'Esch.

- Luca Gallinelli, born on 6th May 1964, in Florence, Italy with professional address at L-2086, 412F, route d'Esch.

2. The registered office of the Company is set at L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

H& F OPPORTUNITIES LUX 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

ici représenté par Roberta SANTORO, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 25 juin 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination H&F OPPORTUNITIES LUX 2 S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

3.2 La Société a en outre pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

3.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

3.4 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

3.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à onze mille Livres Sterling (GBP 11.000), représenté par onze mille (11.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de gérance.

7.2 Les membres du Conseil peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement "Gérants de catégorie A" et "Gérants de catégorie B".

7.3 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

Art. 9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, que si au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, ces résolutions ont été approuvées par au moins un Gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation.

10.1 La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

10.2 Dans l'éventualité où deux catégories de Gérants sont créées (Gérant de catégorie A et Gérant de catégorie B), la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

10.3 La Société sera aussi engagée par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée Générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 Nonobstant les dispositions précédentes, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires aux Associés avant la fin de l'exercice social sur la base d'un état de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par les Associés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2009.

73747

Souscription - Libération

H& F OPPORTUNITIES LUX 1 S. à r.l., représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'entière du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les dix mille parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de onze mille Livres Sterling (GBP 11.000) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ EUR 1.100,-.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérant de catégorie A:

- Luca Velussi, né le 7 novembre 1969 in Monfalcone, Italy avec adresse professionnelle à Millbank Tower, 21-24 Millbank, London SW1P 4QP.

Gérants de catégorie B:

- Harald Charbon, né le 11 juillet 1969, à Verviers, Belgique, avec adresse professionnelle à L-2086, 412F, route d'Esch.

- Luca Gallinelli, né le 6 mai 1964, à Florence, Italie avec adresse professionnelle à L-2086, 412F, route d'Esch.

2. Le siège social de la Société est établi à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. SANTORO - H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civiles, le 3 juillet 2009. Relation: LAC/2009/26203. Reçu soixante-quinze euros (75,00 EUR).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le vingt juillet de l'an deux mille neuf.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009093184/414.

(090111159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Citypoint International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 121.858.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the fifth of June.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appears:

Mr. Yakir Gabay, company director, born on April 13, 1966, in Israel, residing at 42 Jan Luijkenstraat, Amsterdam 1071CR, The Netherlands, and

Mr. Liran Wizman, lawyer, born on April 23, 1976, in Tel-Aviv, Israel, residing at Prinsengracht 779 G, 1017 JZ Amsterdam, The Netherlands,

represented by Ms Laura Gehlkopf, employee, with professional address in 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of (2) proxies given on October 10th, 2008,

by virtue of two (2) proxies established on October 10, 2008.

The said proxies, signed ne varietur by the proxy holder of the parties appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are currently the sole shareholders of the private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg under the name of Citypoint International Holdings S.à r.l. (the "Company"), with registered office at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 121.858, incorporated by a deed of the undersigned notary of October 10, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 29 of January 23, 2007, and which bylaws have not been amended.

II. The share capital of the Company presently amounts to twelve thousands five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

III. The appearing parties are currently the sole owners of all the shares of the Company.

IV. The appearing parties declare to have full knowledge and understanding of the bylaws and of the financial situation of the Company.

V. The appearing parties declare to approve the annual financial statements of the Company for the financial year ended on December 31, 2008.

VI. The appearing parties declare to carry forward the result of the accounting period ended December 31, 2008, being a profit in the amount of five thousand three hundred fifty-five Euro and forty-five cents (€ 5,355.45).

VII. The appearing parties, as shareholders of the Company, expressly declare to proceed with the anticipated dissolution of the Company, with immediate effect.

VIII. The appearing parties declare that the activity of the Company has ceased; all assets of the Company are transferred to the shareholders, who are personally, jointly and severally liable for all liabilities and engagements of the Company, even those actually unknown; that the liquidation of the Company has been done pro rata the shareholders' rights and the liquidation of the Company is considered to be closed.

IX. The appearing parties declare that the shareholders' register of the dissolved Company has been cancelled.

X. The shareholders wholly and fully discharge the manager of the dissolved Company of his mandate until the date hereof.

XI. The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at the registered office of the Company.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholder meeting are estimated at approximately two thousand Euro (€ 2,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le cinq du mois de juin.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

Mr. Yakir GABAY, directeur de sociétés, né le 13 avril 1966, en Israël, résidant au 42 Jan Luijkenstraat, Amsterdam 1071CR, Pays-Bas, et,

Mr. Liran WIZMAN, avocat, né le 23 avril 1976, à Tel-Aviv, Israël, résident au Prinsengracht 779 G, 1017 JZ Amsterdam, Pays-Bas,

Ici représentés par Mlle Laura Gehlkopf, employée, avec adresse professionnelle au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu de deux (2) procurations données le 10 octobre 2008,

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparants sont actuellement les seuls associés de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de Citypoint International Holdings S.à r.l. (la "Société"), avec siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 121.858, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 10 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°29 du 23 janvier 2007, et dont les statuts n'ont pas été modifiés.

II. La Société a actuellement un capital social de douze mille cinq cents Euro (€ 12,500.-) divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune.

III. Les comparants sont propriétaires de la totalité des parts sociales de la Société.

IV. Les comparants déclarent avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

V. Les comparants déclarent approuver les comptes annuels de la Société pour l'exercice social clos au 31 décembre 2008.

VI. Les comparants déclarent reporter à nouveau le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2008, à savoir un profit d'un montant de cinq mille trois cent cinquante cinq Euro et quarante-cinq centimes (€ 5.355,45).

VII. Les comparants, en leur qualité d'associés de la Société, déclarent expressément procéder à sa dissolution anticipée avec effet immédiat.

VIII. Les comparants déclarent que l'activité de la Société a cessé; les associés sont investis de tout l'actif et ils répondront personnellement, conjointement et solidairement de tous les engagements de la Société même inconnus à l'heure actuelle; que la liquidation de la société a été effectuée aux droits des parties et est achevée.

IX. Les comparants déclarent qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la société dissoute.

X. Les comparants déclarent que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la société dissoute pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

XI. Les comparants déclarent que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille Euro (€ 2.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire des comparants, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. GEHLKOPF, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 10 juin 2009. Relation: LAC/2009/22301. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009093168/109.

(090111510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Inigo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 68.954.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 30 juin 2009

1. Monsieur Pietro LONGO a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.
2. Monsieur Michel JENTGES a démissionné de son mandat d'administrateur.
3. Monsieur Jean-Marc DELMOTTE, administrateur de sociétés, né à Bousbecque (France), le 12 novembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
4. Madame Mounira MEZIADI, administrateur de sociétés, née à Thionville (France), le 12 novembre 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
5. Madame Virginie DOHOGNE a été nommée comme présidente du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour INIGO S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009093369/24.

(090111605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Natixis Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 35.141.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue au siège social le 21 avril 2009

En date du 21 avril 2009, l'Assemblée Générale Statutaire prend acte:

- de la démission de Monsieur André-Jean OLIVIER, né le 29 septembre 1953 à Paris 15^{ème} (France) avec adresse professionnelle à Paris (F-75013), avenue Mendès France 30, de son poste d'administrateur.
- de la nomination de Madame Valérie DERAMBURE, née 17 août 1964 avec adresse professionnelle à Paris (F-75013), avenue Mendès France 30, en qualité d'Administrateur jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2013, en remplacement de Monsieur André-Jean OLIVIER, démissionnaire.

Luxembourg, le 21 avril 2009.

Certifié sincère et conforme

Pour NATIXIS LUXEMBOURG S.A.

Daniel DROESBEKE

Directeur

Référence de publication: 2009093271/19.

(090111152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Génération 2 roues - GBR Société Civile.

Siège social: L-5444 Schengen, 5, Baachergaass.

R.C.S. Luxembourg E 4.117.

STATUTEN

§ 1. Vertragsgegenstand. Nachfolgend genannte Personen schließen sich als Gründungsgesellschafter zu einer Gesellschaft bürgerlichen Rechts nach luxemburger (und subsidiär nach deutschem) Recht zusammen, um in Luxemburg ein Handelsgeschäft zu betreiben. Der Unternehmensgegenstand ist der Handel von Tuning- und Ersatzteilen für Zweiräder.

Die Gründungsgesellschafter sind:

Herr Gökce Soycan, wohnhaft in D-66119 Saarbrücken, 72, Spichererbergstrasse

und

Frau Ulkiye Beyazit, wohnhaft in D-66119 Saarbrücken, 72, Spichererbergstrasse

beteiligt am Gesellschaftskapital von Euro 1.000,00 (in Worten: eintausend Euro) mit einem Anteil von:

Herr Gökce Soycan 99 %

Frau Ulkiye Beyazit 1 %

§ 2. Name und Sitz der Gesellschaft.

(1) Der Name der Gesellschaft lautet:

Génération 2 roues - GBR Société Civile

(nachfolgend kurz „GbR“ oder "S.c." genannt)

(2) Die vorstehend unter (1) genannte Bezeichnung (Name) der Gesellschaft ist auf sämtlichen Geschäftsbriefen bzw. sämtlicher Korrespondenz anzugeben, einschließlich des Hinweises, dass jeweils nur zwei Gesellschafter gemeinsam zur Vertretung der Gesellschaft berechtigt sind.

(3) Der Sitz der Gesellschaft ist in 5 Baachergaass, L-5444 Schengen.

§ 3. Beteiligungen/Gesellschaftsvermögen.

(1) Das Kapital der Gesellschaft beträgt 1.000,00 Euro, dass in Gesellschaftsanteilen wie folgt aufgeteilt ist. Das Gesellschaftskapital ist in bar gegen Erteilung einer Quittung sofort zu erbringen.

An der Gesellschaft sind folgende Personen sind wie folgt beteiligt:

Gökce Soycan	99%
Frau Ulkiye Beyazit	1 %
Demnach ergeben sich folgende Beteiligungen am Gesellschaftskapital:	
Herr Gökce Soycan	99 Geschäftsanteile à Euro 10,00= Euro 990,00
Frau Ulkiye Beyazit	1 Geschäftsanteil à Euro 10,00= Euro 10,00
insgesamt:	100 Geschäftsanteile à 10,00 Euro, zusammen: Euro 1.000,00

(2) Die Gesellschaft ist dazu angehalten, möglichst schnell ein Bankkonto bei einer Luxemburger Bank einzurichten und das in bar erbrachte Gesellschaftskapital dort einzuzahlen.

(3) Die vertretungsberechtigten Gesellschafter können das Bankkonto jederzeit zu einer anderen Bank transferieren, soweit dies organisatorisch erforderlich wird o-der bessere Zinskonditionen erzielt werden können.

(4) Jeder Gesellschafter kann ein Sonderbetriebsvermögen begründen. Das sogenannte Sonderbetriebsvermögen ist Vermögen der Gesellschaft und wird aber jedem Gesellschafter gesondert zugerechnet.

§ 4. Vertretung/Geschäftsführung.

(1) Die Gesellschaft wird durch jeweils zwei Gesellschafter gemeinsam nach außen vertreten. Als Geschäftsführer werden genannt, auf unbestimmte Zeit:

Herr Gökce Soycan, wohnhaft in D-66119 Saarbrücken, 72, Spichererbergstrasse
und

Frau Ulkiye Beyazit, wohnhaft in D-66119 Saarbrücken, 72, Spichererbergstrasse

(2) Mit Vorlage dieses im Original oder in beglaubigter Abschrift unterschriebenen Gesellschaftsvertrages sind die vorstehenden Bevollmächtigten der Gesellschafter zur umfassenden und uneingeschränkten Vertretung gem. § 4 dieses Vertrages berechtigt. Ihnen stehen die gleichen Rechte wie den Gesellschaftern zu. Die Bevollmächtigten unterliegen den gleichen Vertretungsregeln wie die Gesellschafter selbst, d.h. sie können nur gemeinsam miteinander die Gesellschaft vertreten. Eine Vertretung der Gesellschaft zwischen Gesellschafter und dessen Bevollmächtigten ist ausgeschlossen.

(3) Der Umfang der Vertretungsbefugnis ergibt sich aus diesem Vertrag oder aufgrund von Gesellschafterbeschlüssen.

(4) Die vertretungsberechtigten Gesellschafter, die für die Gesellschaft auftreten, haben vor Vornahme von Rechtsgeschäften und sonstigen Handlungen, die über den gewöhnlichen Rahmen des Zwecks der Gesellschaft hinausgehen, die Zustimmung der Gesellschafterversammlung einzuholen (siehe nachfolgende Regelungen in § 5).

(5) Sofern die vertretungsberechtigten Gesellschafter gegen die vorstehenden Regelungen verstoßen sollten, haften sie persönlich gem. den deutschen Regelungen der § 43 GmbHG sowie § 93 AktG analog.

§ 5. Gesellschafterversammlung.

(1) Die ordentliche Gesellschafterversammlung für die Gesellschaft findet spätestens bis zum 31. März eines jeden Geschäftsjahres statt.

(2) Gegenstand der ordentlichen Gesellschafterversammlung sind mindestens die in Abs. 9-11 beschriebenen Punkte in Bezug auf das abgelaufene Geschäftsjahr.

(3) Die Gesellschafterversammlungen werden schriftlich vom Gesellschafter unter Beifügung der Tagesordnung mit einer Frist von drei Wochen per Brief oder Fax an die der Gesellschaft zuletzt benannte Adresse der Gesellschafter einberufen. Maßgeblich für die Fristberechnung bzw. Beginn der Frist ist der Tag der Aufgabe des Briefes zur Post bzw. Absendung des Fax (dieser Tag zählt stets mit). Bei außerordentlichen Gesellschafterversammlungen kann die Einberufungsfrist auf sieben Tage verkürzt werden. Nachträge und Erweiterungen zur Tagesordnung einer Gesellschafterversammlung werden nur berücksichtigt, wenn sie spätestens vier Tage vor der Versammlung bei den Gesellschaftern eingetroffen sind.

(4) Die Einberufung einer außerordentlichen Gesellschafterversammlung findet auf Antrag immer dann statt, wenn Gesellschafter, die mindestens 40% des Gesellschaftskapitals halten, dies verlangen.

Die Gesellschafterversammlungen werden vom Gesellschafter geleitet.

(5) Die Gesellschafterversammlung ist beschlussfähig, wenn sie ordnungsgemäß einberufen ist und mindestens 50 % des Gesellschaftskapitals vertreten sind. Wird diese Mehrheit nicht erreicht, so ist innerhalb von drei Wochen nach dem Tage, an dem die zuerst geplante Gesellschafterversammlung stattfinden sollte, eine zweite Gesellschafterversammlung mit gleicher Ladungsfrist und unter gleicher Tagesordnung einzuberufen. Diese Gesellschafterversammlung ist sodann ohne Rücksicht auf das vertretene Kapital beschlussfähig. Auf diese Rechtsfolge ist in der zweiten Einladung hinzuweisen.

(6) Gesellschafter können sich mittels schriftlicher Vollmacht durch einen anderen Gesellschafter oder ihren Bevollmächtigten gem. § 4 vertreten lassen oder sich des Beistandes einer solchen Person bedienen.

(7) Die Gesellschafterversammlung findet grundsätzlich am Sitz der Gesellschaft statt. Mit Zustimmung der Gesellschafterversammlung sind Abweichungen davon zulässig.

(8) Bestimmte nachfolgend aufgezählte Rechtsgeschäfte bedürfen der Zustimmung der Gesellschafterversammlung. Zu den vorstehend genannten Rechtsgeschäften erteilen alle Gesellschafter schon mit Beitritt zur Gesellschaft ihre Zustimmung. Folgende Rechtsgeschäfte bedürfen der Zustimmung der Gesellschafterversammlung:

- (9) Genehmigung des Jahresabschlusses;
- (10) Entlastung der Geschäftsführung;
- (11) Verwendung des Jahresergebnisses;
- (12) Änderungen des Gesellschaftsvertrages;
- (13) Abschluss, Änderung oder Kündigung von Kredit- oder Darlehensverträgen,
- (14) Einleitung, Führung und Beendigung von Rechtsstreitigkeiten,
- (15) Abschluss, Änderung und Aufhebung von Verträgen, in denen in irgendeiner Form eine Beteiligung am Ertrag der Gesellschaft gewährt wird;
- (16) Gewährung von Sicherheiten aller Art, insbesondere Übernahme von Bürgschaften, Garantien, Eingehung von Wechselverbindlichkeiten, Abgabe ähnlicher Versprechen und Zusagen von nicht nur branchenüblichen Versprechen, sofern der durch Beschluß der Gesellschafterversammlung festgesetzte Rahmen überschritten wird;
- (17) Beleihung oder Sicherungsübereignung von Vermögensgegenständen der Gesellschaft;
- (18) Einstellung und Entlassung von Personen;
- (19) Grundsätzliche Änderungen der Organisation sowie Tätigkeiten, die außerhalb des Gegenstandes des Unternehmens liegen;
- (20) Abschluss, Änderung und Auflösung bzw. Veräußerungen des Unternehmens als Ganzes, von Betriebsteilen, Betriebsstätten, Zweigniederlassungen oder Geschäftsstellen;
- (21) Geschäfte mit Gesellschaftern, Geschäftsführern, stillen Gesellschaftern oder deren Angehörigen i.S.v. § 15 AO bedürfen einer Mehrheit von 75 % der Stimmrechte. Hiervon ausgenommen sind die Gründungsgesellschafter.
- (22) Änderung des Gewinnverteilungsschlüssels.
- (23) Die Gesellschafterversammlung kann ihre Zustimmung auch in allgemeiner Form für eine Gruppe von Geschäften oder bestimmte Rahmenverträge für Geschäfte innerhalb eines bestimmten betragsmäßigen Rahmens erteilen oder für eine Art von Geschäften ein Jahresbudget festlegen.
- (24) Bei der Abstimmung über die Punkte gemäß Abs. 9 bis 12 sowie 15, 16, 20 und 22 ist eine Mehrheit von 75 v.H. der vertretenen Stimmen erforderlich.
- (25) Eine Zustimmung kann auch nachträglich erteilt werden (Genehmigung).

§ 6. Gesellschafterbeschlüsse.

- (1) Gesellschafterbeschlüsse werden grundsätzlich mit einfacher Mehrheit der in der Gesellschafterversammlung abgegebenen Stimmen gefasst. Dies gilt nicht, soweit das Gesetz zwingend oder die Regelungen dieses Gesellschaftsvertrages ausdrücklich etwas anderes bestimmen.
- (2) Die Gesellschafter stimmen in eigenen Angelegenheiten mit ab.
- (3) Gesellschafterbeschlüsse können - wenn alle Gesellschafter mit diesem Verfahren einverstanden sind - schriftlich ohne förmliche Einberufung einer Gesellschafterversammlung im sogenannten Umlaufverfahren gefasst werden.
- (4) Jede volle € 10 Beteiligung an dem Gesellschaftskapital (im Sinne von § 1 und 3) gewähren eine Stimme.
- (5) Die Gesellschafterbeschlüsse, auch die formlos gefassten, sind unverzüglich zu protokollieren und von der Geschäftsführung zu unterzeichnen. Jedem Gesellschafter ist eine Kopie des Protokolls zuzusenden oder zu übergeben.
- (6) Die Unwirksamkeit oder Anfechtbarkeit von Gesellschafterbeschlüssen kann - sofern nicht gegen zwingende gesetzliche Vorschriften verstoßen wird - nur innerhalb eines Monats durch Klage geltend gemacht werden. Die Frist beginnt mit dem Tag der Zustellung oder Übergabe des Protokolls, in dem der betroffene Gesellschafterbeschluss enthalten ist, zu laufen.

§ 7. Tätigkeitsvergütung/Gewinnverteilung. Die Gesellschafter erhalten grundsätzlich keine Tätigkeitsvergütungen. Tätigkeitsvergütungen an Gesellschafter können nur auf Grundlage eines einstimmigen Gesellschafterbeschlusses an einem Gesellschafter gezahlt werden. Gewinne werden nach dem Grad der prozentualen Beteiligung verteilt.

§ 8. Einnahmen und Ausgaben / Jahresabschluss / Geschäftsjahr.

- (1) Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am und endet am 31.12. eines jeden Jahres, so dass das erste Geschäftsjahr ein Rumpfgeschäftsjahr ist. Sämtliche Einnahmen und Ausgaben sind laufend zu erfassen und aufzuzeichnen.
- (2) Zum Ende eines jeden Geschäftsjahres hat die Gesellschaft gemäß den gesetzlichen Bestimmungen eine Einnahmenüberschussrechnung oder einen Jahresabschluss zu erstellen, entsprechend den einschlägigen Vorschriften des Steuerrechts. Mit diesen Arbeiten können die Gesellschafter auch einen Angehörigen der steuerberatenden Berufe beauftragen. Die erstellten Unterlagen sind den Gesellschaftern mindestens vier Wochen vor der ordentlichen Gesellschafterversammlung zuzuleiten.
- (3) Jeder Gesellschafter ist jederzeit zur Einsichtnahme in sämtliche Bücher und Geschäftsunterlagen befugt.

§ 9. Gesellschaftskontenführung.

(1) Für jeden Gesellschafter wird statistisch ein Festkapitalkonto (Kapitalkonto I), ein Privatkonto (Kapitalkonto II) und ein Konto "Verlustvortrag" (Kapitalkonto III) geführt.

(2) Auf dem Kapitalkonto I wird der Kapitalanteil des Gesellschafters gebucht. Dies entspricht der gezeichneten Einlage. Auf der Grundlage dieses Kapitalkontos erfolgt die Gewinnverteilung für die Gesellschafter.

(3) Auf dem Kapitalkonto II als variablem Konto werden die entnahmefähigen und anteiligen Gewinnanteile, Entnahmen, Zinsen sowie der sonstige Zahlungsverkehr mit den Gesellschaftern erfasst. Sofern Guthaben auf diesen Konten verzinslich angelegt werden, werden jedem Gesellschafter die Zinserträge entsprechend gutgeschrieben.

(4) Auf dem Kapitalkonto III werden mögliche Verlustvorträge gebucht.

§ 10. Haftung. Die Gesellschafter haften entsprechend dem Grundsatz der persönlichen vollumfänglichen Haftung in einer Gesellschaft bürgerlichen Rechts mit ihrem gesamten Privatvermögen. Im übrigen gelten die gesetzlichen Vorschriften.

§ 11. Ausschließung eines Gesellschafters. Ein Gesellschafter kann durch Gesellschafterbeschluss aus der Gesellschaft ausgeschlossen werden, wenn

- in seiner Person ein wichtiger Grund vorliegt (z.B. grober Verstoß gegen die Gesellschafterpflichten, so daß eine Aufrechterhaltung der Gesellschafterstellung unzumutbar ist;

- in die Rechte aus seiner Beteiligung an dieser Gesellschaft die Zwangsvollstreckung betrieben und diese nicht innerhalb von drei Monaten ab deren Beginn abgewendet wird;

- über sein Vermögen das Insolvenz- oder das gerichtliche Vergleichsverfahren eröffnet oder mangels Masse eingestellt worden ist und nicht innerhalb von sechs Monaten seit Eröffnung eingestellt wird. Wird vom zuständigen Gericht vorstehend die Sequestration über das Vermögen eines Gesellschafters im Hinblick auf eines der vorstehend genannten Verfahren oder aus irgendeinem anderen Grunde angeordnet, so ruhen ab diesem Zeitpunkt die Rechte des betroffenen Gesellschafters.

§ 12. Insolvenzverfahren.

(1) Wird das Insolvenz- bzw. Vergleichsverfahren über das Vermögen eines Gesellschafters eröffnet oder mangels Masse eingestellt, so scheidet er mit der Eröffnung des Verfahrens bzw. mit der Wirksamkeit des Ablehnungsbeschlusses aus der Gesellschaft aus.

Der Gesellschafter hat das Recht, unter Rückgewähr des Abfindungsguthabens bzw. bei Verzicht auf sein Abfindungsguthaben wieder in die Gesellschaft einzutreten, wenn innerhalb von sechs Monaten das Verfahren im Sinne von Abs. (1) eingestellt oder durch Zwangsvergleich aufgehoben worden ist, oder ein solches Verfahren - ausgenommen mangels Masse - oder das gerichtliche Vergleichsverfahren innerhalb von sechs Monaten seit Eröffnung eingestellt wird.

(2) Absatz (1) Satz 1 gilt entsprechend, wenn ein Privatgläubiger eines Gesellschafters von seinem Kündigungsrecht nach § 135 HGB (deutsches Recht oder analog) Gebrauch macht.

§ 13. Dauer der Gesellschaft.

(1) Die Gesellschaft wird für einen unbestimmten Zeitraum geschlossen. Die Gesellschaft kann von einem Gesellschafter mit einer Frist von zwölf Monaten zum Ende eines jeden Geschäftsjahres gekündigt werden; erstmals jedoch zum 31. Dezember 2008. Die Kündigung ist den übrigen Gesellschaftern gegenüber durch eingeschriebenen Brief mitzuteilen. Zur Wahrung der Kündigungsfrist reicht die rechtzeitige Aufgabe des Briefes zur Post.

(2) Ab Zugang der Kündigung ruhen alle Gesellschafterrechte des Kündigenden mit Ausnahme der Ergebnisbeteiligung, sofern hierfür aus wettbewerbsrechtlichen Gründen Veranlassung besteht.

(3) Liegt ein wichtiger Grund vor, der zur Erhebung der Auflösungsklage berechtigen würde, kann der berechtigte Gesellschafter die Mitgliedschaft in der Gesellschaft fristlos kündigen. Die Auflösungsklage selbst ist ausgeschlossen. Eine vorübergehend fehlende Rentabilität der Gesellschaft berechtigt nicht zur fristlosen Kündigung.

(4) Durch die Kündigung wird die Gesellschaft nicht aufgelöst, sondern mit den verbleibenden Gesellschaftern fortgesetzt.

§ 14. Tod eines Gesellschafters.

(1) Verstirbt ein Gesellschafter und werden sein Ehegatte und/oder Abkömmlinge und/oder eines seiner ihm mehrheitlich gehörenden Unternehmen Erben oder Vermächtnisnehmer seiner Gesellschaftsbeteiligung, so wird die Gesellschaft mit diesen Nachfolgern fortgesetzt, sofern im gleichen Zuge der Erbe bzw. Vermächtnisnehmer auch die unmittelbare Beteiligung an der Gesellschaft erhält. Ist eine der vorstehend genannten Personen Vermächtnisnehmer, ohne jedoch zugleich Erbe zu sein, so steht ihr ein Eintrittsrecht dergestalt zu, wie wenn sie als Erbe in die Beteiligung des verstorbenen Gesellschafters nachgefolgt wäre. Den vorstehend genannten Nachfolgern steht dementsprechend die volle Beteiligung des Verstorbenen mit allen Rechten und Pflichten unter der vorgenannten zusätzlichen Voraussetzung zu.

(2) Sind andere, als die in Abs. (1), Satz 1, genannten Personen im Erbwege Nachfolger eines Gesellschafters geworden, so übernehmen sie - unter den weiteren Voraussetzungen des Abs. 1 - nicht zwingend die Gesellschafterstellung. Sie

können von den verbliebenen Gesellschaftern entsprechend dem Verkehrswert der Beteiligung des Verstorbenen abgefunden werden.

(3) Mehrere Erben dürfen ihre gesellschafterlichen Rechte nur durch einen gemeinsamen schriftlich bevollmächtigten Vertreter ausüben, sofern es sich nicht um Beschlüsse über die Änderung oder Ergänzung des Gesellschaftsvertrages handelt. Solange ein gemeinsamer Vertreter nicht bestellt ist oder die Legitimation des oder der Erben nicht erfolgt ist, ruhen die Rechte aus der Gesellschaftsbeteiligung. Die Erben müssen sich durch Vorlage eines Erbscheines oder einer beglaubigten Abschrift des Testamentseröffnungsprotokolls und der letztwilligen Verfügung legitimieren.

§ 15. Abfindung.

(1) Scheidet ein Gesellschafter wirksam aus der Gesellschaft aus, so erhält er eine Abfindung.

(2) Maßgebend für die Ermittlung seines Abfindungsguthabens ist die Handelsbilanz zum 31. Dezember des Jahres, in dem der Gesellschafter zum Bilanzstichtag ausscheidet.

Scheidet der Gesellschafter während des laufenden Geschäftsjahres aus, so ist die Handelsbilanz zum 31. Dezember des vorangegangenen Jahres für die Ermittlung des Abfindungsguthabens maßgebend ("Auseinandersetzungsbilanz").

Wird für die Gesellschaft lediglich eine Einnahmenüberschuß-Rechnung gefertigt, so ist analog auf den Zeitpunkt, der sonst als Bilanzstichtag gilt, eine Vermögensaufstellung dafür anzufertigen.

(3) In allen Fällen des Ausscheidens steht dem ausscheidenden Gesellschafter ein Auseinandersetzungsanspruch in Höhe des Verkehrswertes (Zeitwertes) seiner Kapitalkonten zu. Ein eventuell vorhandener Firmenwert ist bei Berechnung der Abfindung nicht zu berücksichtigen. An schwebenden Geschäften nimmt der Ausscheidende nicht teil.

(4) Der ausscheidende Gesellschafter kann die Überprüfung der Auseinandersetzungsbilanz durch einen Sachverständigen verlangen. Er ist verpflichtet, einen von dem Sachverständigen evtl. angeforderten Kostenvorschuß selbst zu leisten. Der Sachverständige ist nach vorangegangener Anfrage der Gesellschaft an die Wirtschaftsprüferkammer von der Gesellschaft selbst zu benennen. Der Sachverständige entscheidet als Schiedsgutachter mit verbindlicher Wirkung für alle Beteiligten; dies gilt auch hinsichtlich der Kostenaufteilung für das Gutachten, falls er Abweichungen zu der von der Gesellschaft zugrunde gelegten Handelsbilanz zugunsten des ausscheidenden Gesellschafter festgestellt hat.

(5) Scheidet ein Gesellschafter nicht am Schluß eines Geschäftsjahres aus, so ist sein anteiliges Auseinandersetzungs-guthaben für die Zeit des laufenden Geschäftsjahres, ausgehend von dem maßgeblichen und verabschiedeten Jahresabschluss, entsprechend seiner Beteiligungsquote, auf der Basis eines jeden vollen Monats der Gesellschaftszugehörigkeit in dem Jahr zu berechnen, in welchem er ausscheidet. Eine besondere Auseinandersetzungsbilanz auf den Stichtag des Ausscheidens ist nicht zu erstellen.

(5) Die Auszahlung des Auseinandersetzungsguthabens an den ausscheidenden Gesellschafter soll in drei gleichen Jahresraten jeweils am 01. Oktober eines jeden Jahres, beginnend mit dem 1. Oktober des auf das Ausscheiden folgenden Kalenderjahres erfolgen. Eine Sicherheitsleistung für Verbindlichkeiten der Gesellschaft sowie eine Sicherstellung des Abfindungsguthabens kann nicht verlangt werden. Das Auseinandersetzungsguthaben wird ab Fälligkeit der ersten Jahresrate mit 1 % p.a. über dem Diskontsatz der Europäischen Zentralbank (bzw. dem vergleichbaren Referenzzinssatz des Rechtsnachfolgers der Europäischen Zentralbank) nachträglich verzinst. Bei Geltendmachung des Auszahlungsanspruchs nach Maßgabe der vorstehenden Raten hat der ausscheidende Gesellschafter die wirtschaftliche Lage der Gesellschaft, insbesondere deren Liquiditätslage, angemessen zu berücksichtigen.

(7) Sollte während der Rückzahlungszeit die Gesellschaft in das Liquidationsstadium gelangen, sind hinsichtlich der Auszahlungsweise die verbliebenen und die ausgeschiedenen Gesellschafter gleich zu stellen.

(8) Der Ausscheidende kann eine Freistellung von Gesellschaftsverbindlichkeiten oder damit zusammenhängender Sicherheitsleistungen erst dann verlangen, wenn er von den Gesellschaftsgläubigern für Gesellschaftsverbindlichkeiten in Anspruch genommen worden ist. Das gilt auch für fällige und unstrittige Verbindlichkeiten.

§ 16. Verfügungen über Gesellschaftsanteile / Ankaufs- und Vorkaufsrechte.

(1) Beteiligungen an der Gesellschaft können ganz oder teilweise - aber nur bei kombinierter Übertragung der Kapitalkonten I, II und III - an Ehegatten, Lebensgefährten im gemeinsamen Haushalt oder Familienangehörige oder verbundene Unternehmen übertragen werden. Für alle anderen Fälle der Übertragung besteht zunächst eine Andienungsverpflichtung gegenüber den anderen Gesellschaftern (Ankaufsrecht). Falls die anderen Gesellschafter nicht innerhalb einer Frist von einem Monat ihr Recht ausüben, ist die Beteiligung frei verkäuflich. Eine Abtretung ist zwecks Wirksamkeit stets der Geschäftsführung anzuzeigen. Des weiteren sind bei einer Abtretung von Gesellschaftsanteilen stets bestehende Gesellschaftsdarlehen durch den Erwerber zu übernehmen.

Soweit Mitgesellschafter der GbR über eine Veräußerung von Beteiligungen - wie vorstehend genannt - informiert werden müssen, hat der zur Information verpflichtete Gesellschafter dies per eingeschriebenem Brief vorzunehmen. Maßgebend für die Berechnung bzw. Wahrung der Frist ist der Tag der Aufgabe des Briefes zur Post. Dieser Tag wird in die Frist mit einbezogen und ist daher der erste Tag der Frist.

(2) Mit Übertragung der Beteiligung scheidet der Gesellschafter aus der Gesellschaft aus. An seine Stelle tritt der Erwerber. Ansprüche gegen die Gesellschaft stehen einem ausscheidenden Gesellschafter nicht zu.

(3) Die Ansprüche auf Gewinn und Liquidationserlös sind nicht selbständig abtretbar und nicht belastbar, es sei denn, daß dies gegenüber einem Kreditinstitut zur erstmaligen Refinanzierung der Beteiligung oder Finanzierung der Gesellschaft gewünscht ist. Die Erlaubnis dazu gilt bereits jetzt von allen Gesellschaftern als erteilt.

(4) Die Übertragung einer Gesellschafterbeteiligung gem. den vorstehenden Bestimmungen (1) bis (3) ist jederzeit ohne Zustimmung der anderen Gesellschafter bzw. ohne förmlichen Gesellschafterbeschluss frei möglich.

§ 17. Kosten. Die Kosten des Abschlusses und der Durchführung dieses Vertrages trägt die Gesellschaft.

§ 18. Gerichtsstand. Für alle Streitigkeiten aus diesem Vertrag wird als Gerichtsstand Saarbrücken vereinbart, soweit eine solche Vereinbarung rechtlich zulässig ist.

§ 19. Schlussbestimmungen.

(1) Änderungen und Ergänzungen dieser Vereinbarung bedürfen der Schriftform. Dies gilt auch für dieses Schriftformerfordernis, welches nicht nur deklaratorischen Charakter hat. Mündliche Nebenabreden wurden nicht getroffen. Falls nach der heutigen Unterzeichnung dennoch mündliche Abreden getroffen werden, werden diese erst nach gegenseitiger schriftlicher Bestätigung wirksam.

(2) Nichtigkeit, Unwirksamkeit oder Undurchführbarkeit einer der vorstehenden Bestimmungen berührt die Wirksamkeit der übrigen Bestimmungen nicht. Sollte dennoch eine Bestimmung in vorstehender Vereinbarung enthalten sein, die unwirksam oder undurchführbar ist, ist diese so umzudeuten, daß der mit ihr beabsichtigte wirtschaftliche Zweck erreicht wird. Ist eine Umdeutung nicht möglich, ist eine angemessene Regelung zu vereinbaren, die dem am nächsten kommt, was die Partelen wirtschaftlich gewollt haben oder was sie nach dem Sinn und Zweck dieser Vereinbarung gewollt hätten, sofern sie diesen Punkt bedacht hätten.

Schengen, den 01.03.08.

Unterschriften.

Référence de publication: 2009093188/9436/273.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00928. - Reçu 559,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090111783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Mohawk Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 690.000,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 146.953.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fourth of June.

Before US Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-Sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- Mohawk International Holdings S.à r.l., a private limited liability company incorporated and governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number 110.608,

here represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-Sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of proxy established on June 18th, 2009.

Said proxy initialled "ne varietur" by the proxy holder of the appearing entity and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration. Such appearing entity, represented by its proxy holder, have requested the notary to state as follows:

I. The appearing entity is currently the sole shareholder (the "Shareholder") of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of Mohawk Finance S.à r.l., having its registered office at 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, which registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending and incorporated by a deed of Mr. Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on June 5, 2009, not yet published (the "Company").

II. That the agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of six hundred seventy-seven thousand five hundred Euros (EUR 677,500) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) to six hundred ninety thousand Euros (EUR 690,000) by issuing twenty-seven thousand one hundred (27,100) new shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25) each and an aggregate par value of six hundred seventy-seven thousand five hundred Euros (EUR 677,500);

2. Subscription by Mohawk International Holdings S.à r.l., aforementioned, to twenty-seven thousand one hundred (27,100) new shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25) each and an aggregate par value of six hundred seventy-seven thousand five hundred Euros (EUR 677,500) by means of a payment in cash amounting to six hundred seventy-seven thousand five hundred Euros (EUR 677,500);

3. Amendment of Article 5 paragraph 1 of the Company's articles of association to give it the following content:

"The Company's corporate capital is fixed at six hundred ninety thousand Euros (EUR 690,000) represented by twenty-seven thousand six hundred (27,600) shares in registered form with a par value of twenty-five Euros (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up";

4. Miscellaneous.

III. That, on basis of the agenda, the Shareholder takes the following resolutions after deliberation:

First resolution

The Shareholder resolves to increase the Company's share capital to the extent of six hundred seventy-seven thousand five hundred Euros (EUR 677,500) and to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) to the amount of six hundred ninety thousand Euros (EUR 690,000) by the issuance of twenty-seven thousand one hundred (27,100) shares having each a par value of twenty-five Euros (EUR 25) and an aggregate par value of six hundred seventy-seven thousand five hundred Euros (EUR 677,500), and vested with the same rights and obligations as the existing together shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon Mohawk International Holdings S.à r.l., aforementioned, declares through its proxy holder to subscribe to twenty-seven thousand one hundred (27,100) new shares, with a par value of twenty-five Euros (EUR 25) and an aggregate par value of six hundred seventy-seven thousand five hundred Euros (EUR 677,500) and to fully pay them up by means of a payment in cash amounting to six hundred seventy-seven thousand five hundred Euros (EUR 677,500).

Evidence of the wired monies has been given to the undersigned notary by the presentation of a copy of the blocking certificate issued by the bank keeping the Company's bank accounts.

The undersigned notary accepted that proof and considered it as sufficient to evidence that the funds were indeed wired on the Company's bank accounts.

Second resolution

Pursuant to the above increase of capital, the Shareholder resolves to amend the Article 5 paragraph 1 of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.1.** The Company's corporate capital is fixed at six hundred ninety thousand Euros (EUR 690,000) represented by twenty-seven thousand six hundred (27,600) shares in registered form with a par value of twenty-five Euros (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up".

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand euro (EUR 2,000.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing entity, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf le vingt-quatre juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-Sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg.

A comparu:

- Mohawk International Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, Grand Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.608,

ici représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant professionnellement au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-Sur-Alzette, Grand Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 18 juin 2009.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant représenté par son mandataire a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est actuellement l'associé unique Associé") de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de Mohawk Finance S.à r.l., ayant son siège social au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, Grand Duché de Luxembourg, dont l'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg

est en cours et constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire résidant au Luxembourg, en date du 5 juin 2009, pas encore publié (la "Société").

II. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de six cent soixante-dix sept mille cinq cents Euros (EUR 677,500) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12,500) à six cent quatre-vingt dix mille Euros (EUR 690,000) par l'émission de vingt-sept mille cent (27,100) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune, et une valeur nominale totale de six cent soixante-dix sept mille cinq cents Euros (EUR 677,500);

2. Souscription par Mohawk International Holdings S.à r.l., précitée, de vingt-sept mille cent (27,100) nouvelles parts sociales, disposant d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune, et d'une valeur nominale totale de six cent soixante-dix sept mille cinq cents Euros (EUR 677,500), et de les libérer entièrement au moyen d'un paiement réalisé en numéraire d'un montant de six cent soixante-dix sept mille cinq cents Euros (EUR 677,500);

3. Modification de l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société, pour lui donner le contenu suivant:

"Le capital de la Société est fixé à six cent quatre-vingt dix mille Euros (EUR 690,000) représenté par vingt-sept mille six cents (27,600) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées";

4. Divers.

III. Que sur base de l'ordre du jour, l'Associé, après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de six cent soixante-dix sept mille cinq cents Euros (EUR 677,500) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12,500) à six cent quatre-vingt dix mille Euros (EUR 690,000) par l'émission de vingt-sept mille cent (27,100) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune, et une valeur nominale totale de six cent soixante-dix sept mille cinq cents Euros (EUR 677,500), et disposant des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Intervention - Souscription - Paiement

Mohawk International Holdings S.à r.l., précité, déclare, par le biais de son mandataire, souscrire aux vingt-sept mille cent (27,100) nouvelles parts sociales, disposant d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune, et d'une valeur nominale totale de six cent soixante-dix sept mille cinq cents Euros (EUR 677,500), et de les libérer entièrement au moyen d'un paiement réalisé en numéraire d'un montant de six cent soixante-dix sept mille cinq cents Euros (EUR 677,500).

Preuve des fonds virés a été délivrée au notaire soussigné par la remise d'une copie du certificat de blocage de fonds émis par la banque détenant les comptes de la Société. Le notaire soussigné a accepté cette preuve et l'a considérée comme suffisante afin de prouver que les fonds ont effectivement été virés sur les comptes de la Société.

Deuxième résolution

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'Associé décide de modifier l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.1.** Le capital social est fixé à six cent quatre-vingt dix mille Euros (EUR 690,000) représenté par vingt-sept mille six cents (27,600) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune, entièrement libérées."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à environ deux mille euros (EUR 2.000,-)

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 26 juin 2009. Relation: EAC/2009/7429. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 20 juillet 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009093147/140.

(090111799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Albali Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 120.859.

L'an deux mille neuf, le premier juillet.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "ALBALI INVEST S.A.", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 120859, constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2308 du 11 décembre 2006,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1609 du 1^{er} juillet 2008.

L'assemblée est présidée par Monsieur Thomas RUNSBECH, "property consultant", demeurante B-1860 Meise, Mankevosstraat, 81 (Belgique).

Le Président désigne Monsieur Frédéric FELLER, employé privé, demeurant professionnellement à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, comme secrétaire.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Yvon HELL, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de Munsbach à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, et modification subséquente du 2^{ème} alinéa de l'article 1 des statuts.

2. Révocation de "REVICONSULT S.à r.l." comme commissaire aux comptes de la Société et décharge pour l'exécution de son mandat.

3. Nomination de la société anonyme "VERICOM S.A.", établie et ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46a, avenue John F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 51203, comme nouveau commissaire aux comptes et fixation de la durée de son mandat.

4. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de Munsbach à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, et de modifier subséquemment le 2^{ème} alinéa de l'article 1 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1^{er} . (Deuxième alinéa).** Le siège social est établi à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg)."

Deuxième résolution

L'assemblée décide de révoquer la société "REVICONSULT S.à r.l.", pré-mentionnée, comme commissaire aux comptes de la Société et de lui accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

Troisième résolution

L'assemblée nomme la société "VERICOM S.A.", prémentionnée, comme nouveau commissaire aux comptes, son mandat expirera à l'assemblée générale annuelle de l'année 2015.

En l'absence d'autres points à l'ordre du jour, le Président a ajourné l'assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève approximativement à la somme de neuf cents euros.

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle le français et l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en français suivi d'une version anglaise; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états civils et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Suit la version anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and nine, on the first of July.

Before Me Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited company ("société anonyme") "ALBALI INVEST S.A.", (the "Company"), established and having its registered office in L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 120859, incorporated pursuant to a deed of Me Emile SCHLESSER, notary residing in Luxembourg, on the 10th of October 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2308 of the 11th of December 2006,

and whose articles of association have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on the 27th of May 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1609 of the 1st of July 2008.

The meeting is presided by Mr. Thomas RUNSBECH, property consultant, residing in B-1860 Meise, Mankevosstraat, 81 (Belgium).

The Chairman appoints Mr. Frédéric FELLER, private employee, residing professionally in L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, as secretary

The meeting elects as scrutineer Mr. Yvon HELL, chartered accountant, residing professionally in L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state the following:

A) That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Transfer of the registered office from Munsbach to L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, and subsequent amendment of the 2nd paragraph of article 1 of the bylaws.

2. Dismiss "REVICONSULT S.à r.l." as statutory auditor and discharge for the execution of its mandate.

3. Appointment of the public limited company "VERICOM S.A.", established and having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46a, avenue John F. Kennedy, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 51203, as new statutory auditor of the Company and fixation of the duration of its mandate.

4. Miscellaneous.

B) That the shareholders, present or represented, as well as the number of their shares held by them, are shown on an attendance list; this attendance list is signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the meeting and the officiating notary.

C) That the proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the members of the board of the meeting and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

D) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and that all the shareholders, present or represented, declare having had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting and waiving to the usual formalities of the convocation, no other convening notice was necessary.

E) That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

73760

First resolution

The meeting decides to transfer the registered office from Munsbach to L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, and to subsequently to amend the 2nd paragraph of article 1 of the bylaws in order to give it the following wording:

" **Art. 1. (Second paragraph).** The registered office is established in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg)."

Second resolution

The meeting decides to dismiss the company "REVICONSLT S.à r.l.", mentioned before, as statutory auditor of the Company and to accord full and entire discharge to it for the execution of his mandate.

Third resolution

The meeting appoints the company "VERICOM S.A.", mentioned before, as statutory auditor, its mandate will expire at the general annual meeting in the year 2015.

There being no further business on the agenda, the Chairman has adjourned the meeting.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately nine hundred Euros.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks French and English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in French followed by a English version; on the request of the same appearing persons and in case of divergence between the French and the English text, the French version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said appearing persons together with Us, the notary, the present deed.

Signé: RUNSBECH - FELLER - HELL - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 9 juillet 2009. Relation GRE/2009/2476. Reçu soixante quinze euros 75 EUR

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 21 juillet 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009093133/231/130.

(090111571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

HP Trust S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 138.657,85.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 141.281.

In the year two thousand and nine on the fifteenth day of the month of June.

Before Maître Carlo Wersandt, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

There appeared:

Mutiara Pasifik Investment, L.P., an exempted limited partnership under the laws of the Cayman Islands, acting through its general partner Newbridge Asia Advisors IV, Inc., with registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and registered with the Registrar of Limited Partnerships under number MC-28104, represented by Laetitia Chaniol, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 26 May 2009 (such proxy to be registered together with the present deed) (the "Shareholder"), being the sole shareholder and holding all twelve thousand five hundred (12,500) shares (parts sociales) in issue in "HP Trust S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number B 141.281, incorporated on 19 August 2008 by deed of Me Anja Holtz, notary residing in Wiltz, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2310 of 22 September 2008.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

A) The Shareholder holds all shares in issue in the Company so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

(B) The items on which resolutions are to be passed are the following:

(i) Change of the denomination of the issued share capital of the Company from Euro to USD and conversion of the current issued share capital of twelve thousand five hundred Euro (€12, 500) into USD at the exchange rate of 1.3586 €/USD published on ft.com on 19 May 2009, to amend the nominal value from one Euro (€1) per share to one USD cent (USD 0.01) with consequential split of the shares, while decreasing the share capital and number of shares to the next dollar;

(ii) Increase of the issued share capital of the Company by an amount of one hundred and twenty one thousand six hundred seventy five USD thirty five cents (USD 121,675.35) so as to bring the Company's share capital from its current amount to one hundred and thirty eight thousand six hundred and fifty seven USD eighty five cents (USD 138,657.85) by the issue of twelve million one hundred and sixty seven thousand five hundred thirty five (12,167,535) shares with a par value of one USD cent (USD 0.01) each in consideration of (i) a payment in cash of fifty thousand USD (USD 50,000) (the "Cash Contribution") and (ii) a contribution in kind of four hundred sixty two thousand five hundred thirty (462,530) shares with a par value of IDR 1,600 per share in PT Bank Tabungan Pensiunan Nasional Tbk, a bank duly organised and validly existing under the laws of the Republic of Indonesia with registered office at Jl Otto Iskandardinata No. 392, Bandung 40242, Indonesia (the "Contribution in Kind"); subscription to the new shares by the Shareholder and payment for such new shares by the Cash Contribution, and the Contribution in Kind valued at seventy one thousand six hundred seventy five USD thirty five cents (USD 71,675.35); acknowledgment and approval of report of the board of managers of the Company on the valuation of the Contribution in Kind; allocation of an amount equal to the nominal value of the new shares to the capital and the balance to the premium account,

(iii) Consequential amendment of the first sentence of the article 5 of the articles of incorporation of the Company; Thereafter the following resolutions were passed:

First resolution

The Shareholder resolved to change the denomination of the issued share capital of the Company from Euro to USD and convert the current issued share capital of twelve thousand five hundred Euro (€12, 500) into USD at the exchange rate of 1.3586 €/USD as published on ft.com on 19 May 2009 (being USD 16,982.50).

The Shareholder resolved to amend the nominal value from one Euro (€1) per share to one USD cent (USD 0.01) and to split the shares in issue in consequence so that 1,698,250 shares of a nominal value of 0.01 USD are in issue further to the present resolution.

Second resolution

The Shareholder resolved to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred and twenty one thousand six hundred seventy five USD thirty five cents (USD 121,675.35) so as to bring the Company's share capital from its current amount to one hundred and thirty eight thousand six hundred and fifty seven USD eighty five cents (USD 138,657.85) by the issue of twelve million one hundred and sixty seven thousand five hundred thirty five (12,167,535) shares with a par value of one USD cent (USD 0.01) each, in consideration of (i) the Cash Contribution and (ii) the Contribution in Kind.

The Shareholder resolved to subscribe to the new shares and pay for such shares by the Cash Contribution and the Contribution in Kind.

The Shareholder acknowledged and resolved to approve the report by the board of managers dated 9 June 2009 (a copy of which is annexed to the present deed to be registered therewith) the conclusion of which reads as follows:

"On the basis of the above, the board of managers of the Company believes that the value of the Contribution in Kind in consideration for the 7,167,535 New Shares in the Company corresponds at least to the subscription price of such New Shares to be issued in an amount of seventy one thousand six hundred seventy-five USD thirty five cents (USD 71,675.35)."

The Shareholder resolved to approve the valuation of the Contribution in Kind to seventy one thousand six hundred seventy five USD thirty five cents (USD 71,675.35).

Evidence of the Cash Contribution and of the transfer to the Company of the Contribution in Kind has been shown to the undersigned notary.

Third resolution

By taking into account the above resolutions it is resolved to amend the first sentence of article 5 of the articles as set forth in the agenda.

As a result of the increase of the issued share capital and issue of the shares, the first sentence of the article 5 of the Articles is amended so as to read as follows:

" **5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at one hundred and thirty eight thousand six hundred and fifty seven USD eighty five cents (USD 138,657.85) divided into thirteen million eight hundred sixty five thousand seven hundred eighty five (13,865,785) shares with a par value of one USD cent (USD 0.01) each."

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 2,200,-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le quinzième jour du mois de juin.

Par-devant Par devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

A comparu:

Mutiara Pasifik Investment, L.P., un exempted limited partnership établi sous les lois des Iles Caïman agissant par le biais de son general partner Newbridge Asia Advisors IV, Inc. ayant son siège social au PO Box 309, George Town, Grand Cayman, KY1-1104 Iles Caïman et immatriculé sous le numéro et immatriculé sous le numéro MC-28104 au Registre des Limited Partnerships des Iles Caïman, représenté par Me Laetitia Chaniol, maître en droit, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration en date du 26 mai 2 009 (cette procuration sera enregistrée ensemble avec le présent acte), étant l'associé unique ("Associé") et détenant la totalité des douze mille cinq cent (12,500) parts sociales dans "PH Trust S.à.r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.281, constituée en date du 19 août 2008 par acte de Me Anja Holtz, notaire résidant à Wiltz, au Grand Duché du Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 2310 du 22 septembre 2008.

Le comparant déclare et prie le notaire d'acter que:

A) L'Associé détient toutes les parts sociales émises à ce jour par la Société de sorte que les décisions ci-après peuvent valablement être prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

B) Les points sur lesquels des résolutions doivent être prises sont les suivants:

(i) Changement de la devise dans laquelle est exprimé le capital social de la Société de l'Euro en USD et conversion du capital social actuel s'élevant à douze mille cinq cents euros (€12.500) en USD au taux de change de 1.3586 €/USD tel que publié sur ft.com en date du 19 mai 2009, modification de la valeur nominale de un euro (€1) par part sociale à un centime de USD (USD 0,01) et division en conséquence des parts sociales, en réduisant le capital social et le nombre de parts sociale à l'unité en dollar suivante;

(ii) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent vint-et-un mille six cent soixante-quinze USD et trente-cinq centimes (USD 121.675,35) de sorte à porter le capital social de la Société de son montant actuel à cent trente-huit mille six cent cinquante-sept USD et quatre-vingt-cinq centimes (USD 138.657,85) par l'émission de douze millions cent soixante-sept mille cinq cent trente cinq (12.167.535) parts sociales d'une valeur nominale de un centime de USD (USD 0,01) chacune, en contrepartie (i) d'un paiement en espèces de cinquante mille USD (USD 50,000) ("Apport en Espèces") et (ii) d'un apport en nature de quatre cent soixante-deux mille cinq cent trente (462.530) parts sociales d'une valeur de 1.600 IDR par part sociale de PT Bank Tabungan Pensiunan Nasional Tbk, une banque valablement constituée et existante en vertu du droit de la République d'Indonésie avec siège social à Jl Otto Iskandardinata No. 392, Bandung 40242, Indonésie ("Apport en Nature"); souscription aux nouvelles parts sociales par l'Associé et paiement du prix de souscription par l'Apport en Espèces et l'Apport en Nature évalué à soixante-et-onze mille six cent soixante-quinze USD et trente-cinq centimes (USD 71.675,35); reconnaissance et approbation du rapport du conseil de gérance de la Société sur l'évaluation de l'Apport en Nature; distribution d'un montant égal à la valeur nominale des nouvelles parts sociales au compte de capital et du solde au compte de la prime d'émission;

(iii) Modification en conséquence de la première phrase de l'article 5 des statuts de la Société.

Suite à quoi, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

L'Associé a décidé de changer la devise dans laquelle est exprimé le capital social de la Société de l'Euro en USD et de convertir le capital social actuel s'élevant à douze mille cinq cents euros (€12.500) en USD au taux de change de 1.3586 €/USD tel que publié sur ft.com en date du 19 mai 2009 (équivalent à USD 16.982,50).

L'Associé a décidé de modifier la valeur nominale de un Euro (€1) par part sociale à un centime d'USD (USD 0,01) et de diviser en conséquence les parts sociales, en réduisant le capital social et le nombre de parts sociales à l'unité en dollar suivante, de sorte que 1.698.250 parts sociales d'une valeur nominale de 0,01 USD soient en émission suite à la présente résolution.

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital émis de la Société d'un montant de cent vingt-et-un mille six cent soixante-quinze USD et trente-cinq centimes (USD 121.675,35) de sorte à porter le capital social de la Société de son montant actuel à cent trente-huit mille six cent cinquante-sept USD et quatre-vingt-cinq centimes (USD 138.657,85) par l'émission de douze millions cent soixante-sept mille cinq cent trente cinq (12.167.535) parts sociales d'une valeur nominale de un centime de USD (USD 0,01) chacune, en contrepartie (i) de l'Apport en Espèces et (ii) et de l'Apport en Nature.

L'Associé a décidé de souscrire aux nouvelles parts sociales et de payer ces parts par l'Apport en Espèces et l'Apport en Nature.

L'Associé a pris note et a décidé d'approuver le rapport du conseil de gérance du 9 juin 2009 (dont une copie est annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui) dont la conclusion a la teneur suivante:

"Sur la base de ce qui précède, le conseil de gérance de la Société est d'avis que la valeur de l'Apport en Nature en contrepartie des 7.167.535 Nouvelles Parts Sociales de la Société correspond au moins au prix de souscription de toutes les Nouvelles Parts Sociales devant être émises d'un montant de soixante-et-onze mille six cent soixante-quinze USD et trente-cinq centimes (USD 71.675,35)."

L'Associé a décidé d'approuver l'évaluation de l'Apport en Nature à soixante-et-onze mille six cent soixante-quinze USD et trente-cinq centimes (USD 71.675,35).

La preuve de 1 Apport en Espèces et du transfert à la Société de l'Apport en Nature a été rapportée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

En prenant en compte les résolutions précédentes, il a été décidé de modifier l'article 5 des statuts tel que présenté dans l'ordre du jour

En conséquence de l'augmentation du capital social émis et l'émission des parts sociales, la première phrase de l'article 5 des statuts est modifiée de sorte à avoir la teneur suivante:

"Le capital social émis de la Société est fixé à cent trente-huit mille six cent cinquante-sept USD et quatre-vingt-cinq centimes (USD 138.657,85) représentés par treize millions huit cent soixante-cinq mille sept cent quatre-vingt-cinq (13.865.785) parts sociales d'une valeur nominale de un centime d'USD (USD 0,01) chacune."

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société sont évalués à EUR 2.200,-.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la partie comparante, la partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: L. CHANIOL et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 24 juin 2009. Relation: LAC/2009/24583. Reçu soixante-quinze euros (75€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009093135/176.

(090111450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Little Mountain, Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 59.451.

L'an deux mille neuf, le treize juillet.

Pardevant Maître Martine WEINANDY, notaire de résidence à Clervaux.

S'est réunie l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme holding "LITTLE MOUNTAIN" avec siège social à L - 1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie;

constituée suivant acte reçu par Maître Edmond SCHROEDER, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 28 mai 1997, publié au Mémorial C No 482 du 04 septembre 1997, inscrite au Registre de Commerce près le Tribunal d'Arrondissement à Luxembourg sous le numéro B59.451

L'assemblée est présidée par Madame Françoise BLUM, rentière, demeurant à B - 1180 Bruxelles, 41, avenue Brunad.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Olivia de WRANGEL, avocat, demeurant à B-1180 Bruxelles, rue des Carmélites, 91.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Fernand TOUSSAINT, administrateur de sociétés, demeurant à L-9710 Clervaux, Grand-Rue, 17.

Le bureau étant ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les douze mille cinq cent (12.500) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, et qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

- 1.- Dissolution et mise en liquidation de la société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et définition de ses pouvoirs.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

Madame Olivia DE WRANGEL, prénommée.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires proportionnellement au nombre de leurs actions.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Fr. Blum, Toussaint, Martine Weinandy.

Enregistré à Clervaux, le 15 juillet 2009. Relation: CLE/2009/704. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Rodenbour.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 16 juillet 2009.

Martine WEINANDY.

Référence de publication: 2009093163/59.

(090111082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Les Quatre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6690 Moersdorf, 2, Sauergaass.

R.C.S. Luxembourg B 147.186.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt-six mai.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette

ONT COMPARU:

1. Madame Maria Patricia MARTINS VIEIRA, gérante de société, demeurant à L-6777 Grevenmacher, 4 rue des Remparts

2. Monsieur Vitor Manuel SILVA SANTOS, serveur, demeurant à L-6777 Grevenmacher, 4 rue des Remparts.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de
LES QUATRE S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Moersdorf.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques avec l'achat et la vente des articles de la branche.

La société peut faire toutes les opérations qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension, sans pouvoir entraîner cependant la modification essentielle de celui-ci

Art. 5. Le capital social est fixé TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (31.000.- EUROS) représenté par cent(100) actions d'une valeur nominale de TROIS-CENT-DIX EUROS (310.- Euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, aux choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Titre II. - Administration, Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, télécopie ou e-mail.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Art. 10. La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommé(s) pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée Générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier vendredi du mois de juillet à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2009.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2010.

Souscription et Libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.) Madame Maria Patricia MARTINS VIEIRA, prédite,	(50)
2.) Monsieur Vitor Manuel SILVA SANTOS, prédit,	(50)
TOTAL: CENT actions	(100).

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de 25% par des versements en espèces, de sorte que la somme de SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS (EUROS 7.750) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration.

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de MILLE DEUX CENTS EUROS (1200.- €)

Assemblée générale extraordinaire.

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Madame Maria Patricia MARTINS VIEIRA, prédite.
 - b) Monsieur Vitor Manuel SILVA SANTOS, prédit.
 - c) Monsieur Luis Manuel MARTINS RODRIGUES, , demeurant à L-5481 Wormeldange, 9 rue du Cimetière.
- 3) Est appelé à la fonction d'administrateur-délégué et président du Conseil d'Administration: Monsieur Vitor Manuel SILVA SANTOS, prédit.

Il sera chargé de la gestion journalière de la société ainsi que de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

4) Est appelée à la fonction de commissaire: Madame Joaquina Bernardina MARTINS OLIVEIRA, ouvrière, née le 3 octobre 1960 à Vila Nova De Gaia, demeurant à L-1510 Luxembourg, 25a av. de la Faiencerie.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué du président du conseil d'administration et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

6) Le siège social de la société est fixé à L-6690 Moersdorf, 2 Sauergaass.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Martins Vieira; Silva Santos, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 juin 2009. Relation: EAC/ 2009/ 6343. Reçu SOIXANTE -QUINZE EUROS 15.-€

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 29 juin 2009.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2009093229/121.

(090111572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

ODS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3325 Berchem, Station Shell, Autoroute E25.

R.C.S. Luxembourg B 131.895.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009093070/10.

(090111626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

O.L., Société Anonyme.

Siège social: L-4916 Bascharage, 45, rue Pierre Clément.

R.C.S. Luxembourg B 100.728.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VO CONSULTING LUX

Bureau d'expertise comptable

4, rue d'Arlon - L-8399 Windhof

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009093066/14.

(090111630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Upsilon Informatique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 62, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 65.564.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VO CONSULTING LUX

Bureau d'expertise comptable

4, rue d'Arlon - L-8399 Windhof

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009093071/14.

(090111620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Mega Brands Inc, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 100.395.

EXTRAIT

Il résulte d'un certificat de modification reçu le 29 juin 2009 et daté du 22 juin 2006, que la société-mère Mega Blocks Inc., ayant son siège social au 4505 Hickmore, CDN-H4T 1KS Montréal, Québec, a changé de nom pour devenir MEGA Brands Inc., avec effet le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 15 juin 2009.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009092779/16.

(090110093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

G.M.P. Group, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 38.380.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le 20 février 2009

- Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

- il est pris acte de la modification de l'adresse professionnelle des Administrateurs de catégorie B comme suit:

- Mesdames Antonella GRAZIANO et Céline BONVALET, toutes deux employées privées, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

- Monsieur Pierre MESTDAGH, employé privé, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

- il est pris acte du changement d'adresse de la société FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux Comptes, au 12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009092784/19.

(090110486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Aldus Aviation Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 135.516.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil de gérance prise le 19 juin 2009 que le siège social de la Société a été transféré du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Pour ALDUS AVIATION HOLDINGS S.A R.L.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009092783/19.

(090110306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Hexagon S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 117.789.

Il est requis de procéder à la modification suivante au Registre de Commerce et des Sociétés:

Changement d'adresse professionnelle de deux administrateurs de la société:

- FELL Jean, résidant professionnellement au 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg
- BECHTEL Cornélius, résidant professionnellement au 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg

Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Hexagon S.A. SICAR

United International Management S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009092698/16.

(090110681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Startrek S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 21.144.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 24 juin 2009 que:

- l'assemblée nomme H.R.T. Révision S.A., Réviseur d'Entreprises, 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2009;

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 24 juin 2009.

Van Lanschot Management S.A. / Van Lanschot Corporate Services S.A.

Signatures / Signatures

Référence de publication: 2009092699/15.

(090109916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Salena S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 144.351.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29/06/2009

L'assemblée prononce la révocation de Monsieur Costel Ciuca de ses fonctions d'administrateur et décide de nommer comme nouvel administrateur:

Monsieur Alexandre AUBRY, né à Montréal le 01/04/1978 et demeurant 23, rue Caulaincourt, Paris 8ème; son mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2015.

et comme administrateurs délégués:

Monsieur Thierry O'Kelly de Galway, né à Namur le 22/08/1962 et demeurant rue du Cerisier, 12, B-1325 Chaumont-Gistoux

Monsieur Robert Goldmuntz, né à Uccle le 20/05/1954 et demeurant Lamoriniërestraat, 61, B-2018 Antwerpen

Pour copie conforme

Signature

Administrateur

Référence de publication: 2009092697/19.

(090109973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Van Lanschot Umbrella Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 38.199.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 29 mai 2009 que:

- l'assemblée renomme Monsieur Frans Mahieu, résidant professionnellement à Hooge Steenweg, 29, NL-5200 HC 's-Hertogenbosch, comme administrateur de la société, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2009;
- l'assemblée renomme Monsieur Henri Jan W.M. Staal, résidant professionnellement au Hooge Steenweg 29 NL-5211 JN 's-Hertogenbosch, comme administrateur de la société, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2009;
- l'assemblée renomme Monsieur Gijsbert Schotanus, résidant professionnellement au 106 route d'Arlon, 8210 Mamer, Luxembourg, comme administrateur de la société, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2009;
- l'assemblée renomme Ernst & Young S.A. comme réviseur d'entreprise, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2009;

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 5 juin 2009.

Monsieur G. Schotanus / Monsieur F.H.R. Sonnenschein.

Référence de publication: 2009092700/20.

(090109913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Syringo Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 119.017.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Associés qui s'est tenue le 11 juin 2009 à 16.00 heures au siège social

- L'Assemblée décide de mettre fin aux fonctions de gérant de ProServices Management S.à r.l.
- L'Assemblée décide de nommer comme gérants:
 - * Mr Carlos Enrique Añaños Jeri, demeurant 14, Paseo Alcobendas, Madrid, Spain,
 - * Mr Jose Reynaldo Arana Gonzales, demeurant César Vallejo no 117-301, Lima 33, Peru,
 - * Mr Brian Collins, demeurant 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2010 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2009.

- L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009092707/20.

(090110737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Teasel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 119.016.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Associés qui s'est tenue le 11 juin à 14.00 heures au siège social

- L'Assemblée décide de mettre fin aux fonctions de gérant de ProServices Management S.à r.l.
- L'Assemblée décide de nommer comme gérant:
 - * Mr Carlos Enrique Añaños Jeri, demeurant 14, Paseo Alcobendas, Madrid, Spain,
 - * Mr Jose Reynaldo Arana Gonzales, demeurant César Vallejo no 117-301, Lima 33, Peru,
 - * Mr Brian Collins, demeurant 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2010 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2009.

- L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009092710/20.

(090110751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Go-Soft S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2526 Luxembourg, 12, rue Schrobilgen.

R.C.S. Luxembourg B 98.794.

—
EXTRAIT

Il découle du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 20 avril 2009 que l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé des actionnaires a décidé que:

1. le siège social de la société est transféré au 12, rue Schrobilgen, L-2526 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 avril 2009.

Pour extrait conforme

Ursula GORBAUCH

Référence de publication: 2009092714/14.

(090110696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

TrendConcept Fund S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 69.951.

—
Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre

die am 13. Mai 2009 in Luxembourg stattfand:

1. Herr Lothar Rafalski als Verwaltungsratsmitglied steht für eine weitere Amtsperiode nicht mehr zur Verfügung und scheidet mit Wirkung zum 13.05.2009 aus dem Verwaltungsrat aus. Er wird durch Herrn Stefan Schneider, beruflich ansässig in 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg ersetzt. Der Verwaltungsrat setzt sich demnach mit Wirkung vom 13.05.2009 wie folgt zusammen:

- Herr Stefan Schneider (Verwaltungsratsmitglied)
- Herr Axel Janik (Verwaltungsratsmitglied)
- Herr Jürgen Reitz (Verwaltungsratsmitglied)
- Herr Bernd Sinnwell (Verwaltungsratsmitglied)
- Herr Achim Welschoff (Verwaltungsratsmitglied)

Die Amtsperiode des so benannten Verwaltungsrates wird bis zum Zeitpunkt der ordentlichen Generalversammlung, die über den Jahresabschluss der TrendConcept Fund S.A. für das am 31. Dezember 2009 endende Geschäftsjahr abstimmt, festgesetzt.

2. Die ordentliche Generalversammlung beschließt den Wirtschaftsprüfer, BDO Compagnie Fiduciaire S.A., wieder zum Wirtschaftsprüfer der TrendConcept Fund S.A. mit Wirkung vom 13.05.2009 bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung, die über den Jahresabschluss der TrendConcept Fund S.A. für das am 31. Dezember 2009 endende Geschäftsjahr abstimmt, zu bestellen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 13. Juli 2009.

TrendConcept Fund S.A.

Achim Welschoff / Bernd Sinnwell

Référence de publication: 2009092711/29.

(090110812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

SEB 5 - SICAV - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R.C.S. Luxembourg B 131.694.

—
Auszug aus der Niederschrift über die ordentliche Hauptversammlung der Aktionäre vom 14. April 2009

1. Herr Kjell Norling, beruflich ansässig in S-106 40 Stockholm, 8 Sveavägen, wurde als zusätzliches Verwaltungsratsmitglied bestellt

2. Frau Barbro Lilieholm, beruflich ansässig in S-106 40 Stockholm, 8 Sveavägen, wurde anstelle von Herrn Sven Per-Olov Oerling, bestellt

3. Herr Rudolf Kömen, beruflich ansässig in L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale wird weiterhin als Verwaltungsratsmitglied tätig sein

4. Frau Marie Winberg, beruflich ansässig in S-106 40 Stockholm, 8 Sveavägen, wurde anstelle von Herrn Lars Friberg, bestellt

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden mit der ordentlichen Generalversammlung die im Jahre 2011 (zweitausendundelf) stattfinden wird.

Die Versammlung beschließt, PricewaterhouseCoopers S.à r.l., als Wirtschaftsprüfer für das Geschäftsjahr 2008/2009 wiederzuwählen.

Auszug aus der Niederschrift der Verwaltungsratssitzung vom 14. April 2009

Es wurde beschlossen, Herrn Kjell Norling zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates anstelle von Herrn Rudolf Kömen zu ernennen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2009092686/25.

(090110061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

WWK Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 81.270.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre

die am 13. Mai 2009 in Luxemburg stattfand:

1. Die Herren Peter Siegmund als Verwaltungsratsvorsitzender sowie Lothar Rafalski als Verwaltungsratsmitglied stehen für eine weitere Amtsperiode nicht mehr zur Verfügung und scheiden mit Wirkung zum 13.05.2009 aus dem Verwaltungsrat aus. Sie werden durch Herrn Karl Ruffing, beruflich ansässig in Marsstrasse 37, D-80292 München und Herrn Stefan Schneider, beruflich ansässig in 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg ersetzt. Der Verwaltungsrat setzt sich demnach mit Wirkung vom 13.05.2009 wie folgt zusammen:

- Herr Karl Ruffing (Verwaltungsratsmitglied und Verwaltungsratsvorsitzender)
- Herr Stefan Schneider (Verwaltungsratsmitglied)
- Herr Ansgar Eckert (Verwaltungsratsmitglied)

Die Amtsperiode des so benannten Verwaltungsrates wird bis zum Zeitpunkt der ordentlichen Generalversammlung, die über den Jahresabschluss der WWK Investment S.A. für das am 31. Dezember 2011 endende Geschäftsjahr abstimmt, festgesetzt.

2. Die ordentliche Generalversammlung beschließt den Wirtschaftsprüfer, BDO Compagnie Fiduciaire S.A., wieder zum Wirtschaftsprüfer der WWK Investment S.A. mit Wirkung vom 13.05.2009 bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung, die über den Jahresabschluss der WWK Investment S.A. für das am 31. Dezember 2009 endende Geschäftsjahr abstimmt, zu bestellen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 13. Juli 2009.

WWK Investment S.A.

Stefan Schneider / Diane Wolf

Référence de publication: 2009092705/28.

(090110849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Eaton Holding IX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 137.021.

EXTRAIT

Par décision du 9 juillet 2009 de l'actionnaire unique Eaton BV, ayant son siège social à Europalaan 200, 7559 SC Hengelo Ov, Pays-Bas, enregistré auprès de la Chambre de Commerce des Pays-Bas de l'est sous le numéro 33296220:

- Nomination avec effet au 10 juillet 2009 de Monsieur Paul Richard Wilkinson, né le 28 avril 1957 à Bristol, UK, résidant au 19 Chemin Place verte, 1234 Vessy, Suisse, en qualité de gérant de Eaton Holding IX Sàrl pour une durée indéterminée
- Nomination avec effet au 10 juillet 2009 de Monsieur Patrick Robin Ten Broek, né le 29 juin 1969 à Amsterdam, Pays-Bas, résidant au 38 Chemin de Mourat, 1095 Lutry, Suisse, en qualité de gérant de Eaton Holding IX Sàrl pour une durée indéterminée
- Révocation avec effet au 10 juillet 2009 de Monsieur Maurice Fischer de son poste de gérant de Eaton Holding IX Sàrl
- Révocation avec effet au 10 juillet 2009 de Monsieur James D. Pryde de son poste de gérant de Eaton Holding IX Sàrl
- Révocation avec effet au 10 juillet 2009 de Monsieur Darren Byrka de son poste de gérant de Eaton Holding IX Sàrl
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Pour Eaton Holding IX Sàrl

Signature

Référence de publication: 2009092687/26.

(090110827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Insurance and Reinsurance Consultant Agency S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 461, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 59.615.

Extrait des principales résolutions adoptées en date du 22 avril 2009 lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Les mandats des administrateurs en place et non démissionnaires sont renouvelés et prendront fin à l'issue de l'assemblée des actionnaires statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2009 à tenir en 2010. Ces administrateurs sont:

- Dirk Hendricks, demeurant au 461 rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg
- Hilda Kohnenmergen, demeurant au 461 rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg
- Patrick Sganzerla, demeurant au 17 rue des Jardiniers à L-1835 Luxembourg

Le mandat du commissaire aux comptes Daley Strategies S.A., avec siège social au 35A Regent Street, Jasmin Court à Belize City (Belize) est renouvelé et expirera à l'issue de l'assemblée des actionnaires approuvant les comptes clos au 31 décembre 2009.

Le mandat de l'administrateur délégué en place et non démissionnaire est renouvelé et prendra fin à l'issue de l'assemblée des actionnaires statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2009 à tenir en 2010. Cet administrateur délégué est:

- Hilda Kohnenmergen, demeurant au 461 rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg

A l'unanimité, il a été décidé de nommer au poste de Président du conseil d'administration de la société Madame Hilda Kohnenmergen demeurant au 461 rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg, et ce, jusqu'à l'assemblée des actionnaires statuant sur les comptes annuels de l'année 2009.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

Pour Insurance and Reinsurance Consultant Agency S.A.

Patrick Sganzerla

Expert-Comptable

Référence de publication: 2009092688/28.

(090110048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Winston S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 33.127.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 24 juin 2009 a pris note du non-renouvellement de la candidature de Monsieur Henri GRISIUS aux fonctions d'administrateur de la société et a nommé en remplacement:

- Madame Nathalie GAUTIER, employée privée, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'Assemblée générale du 24 juin 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur, ingénieur civil, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Eduard Jan ASCHERMANN, Administrateur, Président, 1 Peperstraat, 1411PX Naardenm, Netherlands.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 24 juin 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- ERNST & YOUNG, SOCIETE ANONYME, commissaire aux comptes, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, R.C.S. Luxembourg B 47.771

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 24 juin 2009.

Pour WINSTON S.A., SPF, Société de Gestion de Patrimoine Familial

Signature

Référence de publication: 2009092731/26.

(090110772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Château de Beggen Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 4.652.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre der vom 25. Juni 2009 am Sitz der Gesellschaft

Die Hauptversammlung hat einstimmig unter anderem die folgenden Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Hauptversammlung beschließt, die jeweiligen Mandate der drei amtierenden Verwaltungsratsmitglieder Herr Mario DI STEFANO, Herr Helmut KLEIN und Herr Ralf NISAR bis zur Ordentlichen Hauptversammlung, die im Jahre 2010 stattfinden wird, zu verlängern.

Zweiter Beschluss

Die Hauptversammlung beschließt, das Mandat des Kontenkommissars BDO Compagnie Fiduciaire S.A., mit Sitz in 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, bis zur Ordentlichen Hauptversammlung, die im Jahre 2010 stattfinden wird, zu verlängern.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 15. Juli 2009.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2009092696/22.

(090110738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Zadoc S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 33.426.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 27/03/2009 à Luxembourg

Suite aux décès de Messieurs Marcel Muijres, Administrateur délégué et Président du Conseil d'Administration, et Guy Glesener, administrateur, l'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste d'administrateur:

- M. Marc MUIJRES, Kleine Kauwenberg 1, B-2000 ANVERS, administrateur de sociétés

- M. Etienne GILLET, 3A Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, expert comptable

Leur mandat se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2009.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009092693/16.

(090110022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Minico Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 60.246.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 27/03/2009 à Luxembourg

Suite au décès de Monsieur Guy GLESENER, l'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste d'administrateur:

Monsieur Etienne Gillet, expert comptable, né à Bastogne le 19/09/1968, avec adresse professionnelle 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Son mandat se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2009

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009092691/16.

(090110025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

**Stratton III S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LaSalle UK Property Company III S. à r.l.).**

Capital social: GBP 532.300,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 107.841.

—
EXTRAIT

Suite à un transfert de parts sociales en date du 7 juillet 2009, l'associé unique de la Société, LaSalle UK Investment Property Company IV S.à r.l. a transféré la totalité des parts sociales de la Société à Corum UK Holdings 1 Limited, une société régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son principal établissement à Sarnia House, Le Truchot, St Peter Port, Guernsey, GY1 4NA et immatriculée auprès du BVI Financial Services Commission sous le numéro 1533200, de sorte que Corum UK Holdings 1 Limited est désormais l'associé unique de la Société et détient les parts sociales suivantes:

- 501 parts sociales de classe A;
- 4.672 parts sociales de classe B;
- 4.126 parts sociales de classe C;
- 3.125 parts sociales de classe D;
- 2.933 parts sociales de classe E;
- 7.403 parts sociales de classe F;
- 1.180 parts sociales de classe H; et
- 2.675 parts sociales de classe I

Soit un total de 26.615 parts sociales d'une valeur nominale de 20£ chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Pour la Société
Signatures

Référence de publication: 2009092692/29.

(090110775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

NA International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.
R.C.S. Luxembourg B 133.641.

Les comptes annuels pour la période du 26 octobre 2007 (date de constitution) au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009092899/11.

(090111458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Siegwerk Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 66.882.

EXTRAIT

Il a été décidé lors de la réunion du Conseil d'administration, tenue en date du 17 juin 2009, de nommer Président du Conseil d'administration, l'administrateur, Monsieur Herbert FORKER.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009092743/14.

(090110680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Hispaïmmo A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 137.356.

Auszug der Beschlussfassung der Verwaltungsratssitzung vom 24. Juni 2009

1. Der Gesellschaftssitz wird von 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, mit sofortiger Wirkung an die 412F, route d'Esch in L-2086 Luxembourg verlegt.

2. Die Geschäftsadresse der Verwaltungsratsmitglieder wird wie folgt abgeändert:

Herr Christoph KOSSMANN, Angestellter, geschäftsansässig in 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Herr Philippe STANKO, Angestellter, geschäftsansässig in 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Frau Betty PRUDHOMME, Angestellte, geschäftsansässig in 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

3. Der Gesellschaftssitz des Komissars FIN-CONTROLE SA, wird von 26, rue Louvigny L-1946 Luxembourg mit sofortiger Wirkung an die 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, in L-1882 Luxembourg verlegt.

24/06/2009.

Für beglaubigten Auszug

Suit la traduction française.*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 24 juin 2009*

1. Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey, Luxembourg (L-2086) au 412F, route d'Esch, LUXEMBOURG (L-2086) avec effet immédiat.

2. La modification, à compter de ce jour, de l'adresse professionnelle des administrateurs de la Société, est actée comme suit:

Monsieur Christoph KOSSMANN, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

Monsieur Philippe STANKO, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

Madame Betty PRUDHOMME, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

3. Le siège social de la société FIN CONTROLE SA, commissaire aux comptes, est transféré du 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg avec effet immédiat.

24/06/2009.

Certifié conforme

HISPAIMMO AG

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009092744/37.

(090110255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Fuchs & Associés Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 75.842.

—
*Extrait du PV du Conseil d'Administration
de Fuchs & Associés Finance S.A. du 13 mars 2009*

Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration de la société Fuchs & Associés Finance s.a., Luxembourg, pour publication au Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg:

Décisions

Le conseil d'administration approuve la proposition de nommer BDO Compagnie Fiduciaire s.a., Luxembourg (Adresse: 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 LUXEMBOURG) pour les travaux de révision pour l'exercice 2009.

Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Jean FUCHS

Le Président

Référence de publication: 2009092777/17.

(090110098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.
